



Norbert Dentressangle passe sous pavillon américain.

Norbert Dentressangle, l'une des plus importantes entreprises françaises de transport et de logistique, passe sous pavillon américain.

Le groupe familial installé à Lyon et ses camions rouges ont été rachetés, fin avril 2015 par XPO.

Norbert Dentressangle une entreprise familiale, qui était contrôlée à 67 % par son fondateur.

La France perd donc le numéro deux national du transport (derrière SNCF Logistics). La société américaine XPO était jusqu'à présent installée exclusivement outre-Atlantique. C'est en rachetant l'américain Jacobson, société de transport routier et de logistique, dont le français a bouclé l'acquisition fin Août 2014 (5.500 salariés) que Norbert Dentressangle a été repéré par son futur propriétaire, XPO.

Les deux entreprises étaient en compétition pour l'acquisition de celle-ci. C'est à ce moment que XPO Logistics découvre le groupe français.

XPO, deux fois moins gros que le français...

Ne compte que 10.000 salariés sur 200 sites, soit quatre fois moins que Norbert Dentressangle qui compte 662 sites et 42.350 collaborateurs et un parc de plus de 8 000 camions. XPO est quasiment deux fois moins gros que le français. Le transporteur américain compte s'appuyer sur le savoir-faire du groupe français.

La société XPO a assuré qu'elle comptait « maintenir à son niveau actuel le nombre d'employés à temps plein en France, sur une période minimum de 18 mois ».

Bercy, qui a été consulté peu avant l'opération, n'aurait pas posé de conditions au rachat. Cette opération intervient quelques semaines après la mise en liquidation du transporteur MoryGlobal (ex Mory-Ducros) fin mars qui va entraîner 2.150 licenciements économiques, et l'annonce d'un plan social de 500 postes chez Gefco mi-avril.

On surveille cela, a réagi le ministre de l'Emploi, François Rebsamen « Il faut aussi se féliciter que derrière un rachat, il y ait l'annonce du maintien de l'emploi pour au moins 18 mois et j'espère au-delà ».

Pour les salariés, c'est forcément une grosse inquiétude. Il est étonnant de voir une entreprise 4 fois plus petite racheter un groupe comme Norbert Dentressangle. Les doutes suite à cette acquisition, un taux d'endettement qui augmente fortement sans avoir la garantie d'avoir de nouveaux investisseurs. Le repreneur risque de demander des résultats rapides.

Quelles vont être les conséquences sur l'organisationnel et le structurel du groupe ?

Et par conséquent sur l'emploi au-delà des 18 mois. La CGT craint le pire ; c'est pourquoi, nous demandons des engagements plus substantiels au niveau du repreneur. Il est urgent de négocier une garantie d'emplois sur une période de 3 ans si l'objectif est réellement le développement du groupe et de son activité.

Selon XPO, le plan du financement de l'opération, les risques paraissent limités car il bénéficie d'un engagement de la part de Morgan Stanley (banque d'investissement) à la hauteur de 2,6 milliards de dollars sur les 3,53Md de dollars.

Ne serait-ce pas la mise en place d'un LBO ?

Un LBO, est un terme générique désignant un montage juridico-financier de rachat d'entreprise, c'est-à-dire par recours à un fort endettement bancaire.

Le but de l'opération est de permettre aux repreneurs de racheter une société en dépensant un minimum d'argent.

Quelles seraient les conséquences sur l'emploi ?

Des défauts, ou des difficultés à rembourser, auraient avant tout de lourdes conséquences sur l'emploi. Cela entraînerait des fermetures d'entreprises ou au moins, des suppressions de poste. Une telle situation aggraverait donc sérieusement le climat économique. Afin de rembourser la dette d'acquisition, l'acquéreur poursuivra une politique d'amélioration de la rentabilité et de développement de l'entreprise là où la fiscalité et le social est plus attractif en Europe.

Par ailleurs il n'est pas inutile de rappeler qui est Norbert Dentressangle ? Rappel que le groupe est poursuivi devant le tribunal pour «travail dissimulé».

Après deux ans et demi d'enquête pour «prêt illicite de main d'œuvre» et «délit de marchandage».

C'est l'un des dossiers considérés par Bruxelles comme emblématique des pratiques de «**dumping social**» au sein même de l'Union européenne en raison du flou lié au recours de sous traitants issus de pays moins contraignants financièrement et socialement.

Dans le cas « Norbert Dentressangle», il s'agit de conducteurs portugais, roumains et polonais. Environ 1.500 d'entre eux auraient été employés entre 2005 et 2012 pour des opérations de transport international dont les conditions sont mises en cause par la justice. L'enquête avait été ouverte en mai 2012.

«Optimisation sociale» ou abus?

Quand les transporteurs français dénoncent un « dumping social » auquel ils contribuent !

Le nouvel actionnaire devra là aussi donner des gages d'une autre politique de gestion des salariés qui respecte le droit national et arrête de tirer profit du moindre coût de la main d'œuvre dans un pays tiers sur le dos de ses salariés !

La CGT demande aux salariés du secteur de rester mobilisés et attentifs pour donner une suite dans les semaines à venir au conflit routier qui avait débuté en janvier 2015.

Le conflit routier qui a permis de mettre en évidence la déréglementation qui tire vers le bas les rémunérations, les conditions de travail, la protection sociale et la reconnaissance des qualifications de nos métiers.

Nous devons ensemble retrouver le chemin de la lutte pour exiger vivre du fruit de notre travail.